

Médiathèque Municipale

3 avenue Joseph Huc

31570 Sainte Foy d'Aigrefeuille

Rapport d'activité année 2013

PRESENTATION

La bibliothèque de Sainte-Foy a été créée en septembre 1989 à l'initiative de la municipalité de l'époque. Après un premier changement de locaux et quelques renouvellements de l'équipe de bénévoles la bibliothèque a continué à se transformer et a ouvert de nouveaux secteurs.

2001 : Elle s'est dotée de documents sonores et est devenue médiathèque.

2003 : elle s'est informatisée ce qui a induit le catalogage informatique de l'ensemble du fonds de l'époque,

2008 : un nouvel espace Ludothèque a vu le jour grâce au partenariat entre la médiathèque et l'association Pause Carrom qui met à disposition des jeux que les adhérents peuvent utiliser sur place ou emprunter,

2011 :

- un nouvel ordinateur destiné aux adhérents est mis à disposition pour permettre aux usagers de faire des recherches internet, de travailler sur place en utilisant les moyens multimédias mis à leur disposition,

- Le nouveau site Internet de la médiathèque voit le jour (mediathequestefoy.fr),
- Un nouveau SIGB est installé, il permet en plus de la gestion des prêts/retour, de mettre le catalogue de la médiathèque en ligne pour que les adhérents puissent visualiser les nouveautés, consulter leur compte, faire des réservations, des suggestions, demander la prolongation de leur document...
- Le catalogue en ligne est consultable via le site de la médiathèque (mediathequestefoy.fr),

Depuis 2012 :

- Un fonds spécifique à l'animation est créé (kamishibai, livres animés...)
- un fonds spécifique pour personnes en situation de handicap visuel est mis en place (documents en gros caractères, livres lus...).

Fortes de toutes ses nouveautés, l'ensemble de l'équipe de bénévoles s'est mise à la disposition du public pour mettre le patrimoine constitué à la disposition de tous et réfléchi en permanence à l'évolution de la médiathèque.

Ce sont toujours les bénévoles qui l'animent, la gèrent et en assurent les ouvertures aux différentes associations de la commune (centre de loisirs, crèche, RAM) ainsi que l'ouverture au public deux fois par semaine. Le mercredi de 10 h à 12 h30 et de 15 h 30 à 18 h, le samedi de 10 h 30 à 12 h.

LA MISSION DE LA MEDIATHEQUE

La médiathèque a pour mission de promouvoir et de rendre accessible à tous, le patrimoine culturel, dont la lecture, d'offrir les ressources nécessaires à la formation de chacun d'entre nous, d'informer chaque citoyen en mettant à sa disposition des collections pluralistes et encyclopédiques, et de conserver le patrimoine local s'il ne l'est pas déjà par ailleurs.

Pour mener à bien sa mission, elle dispose de locaux adaptés, de collections que les bénévoles renouvellent et entretiennent régulièrement grâce à la ligne budgétaire attribuée par la municipalité.

Ses collections sont complétées par celles qui lui sont prêtées par la Médiathèque Départementale (service culturel du Conseil Général de la Haute Garonne). Ces documents sont renouvelés deux fois par an pour les livres et deux fois par an pour

les CD. Le fonds des documents imprimés est renouvelé par secteur. Une fois pour le secteur adulte et une fois pour le secteur jeunesse.

LES ANIMATIONS DE LA MEDIATHEQUE

Pour promouvoir et rendre accessible à tous, le patrimoine culturel, des partenariats ont été mis en place et sont renouvelés chaque année :

- **Avec l'école** : les enfants viennent à la médiathèque pour consulter, faire des recherches et choisir un livre qu'ils garderont 21 jours. La médiathèque ouvre ses portes aux scolaires les lundis après-midi. Cette année 2 lundis sur 3. Le troisième pouvant être utilisé pour une animation spécifique.
- **Avec le RAM** (Relais d'Assistantes Maternelles) : Les assistantes maternelles viennent une fois par mois à la médiathèque pour choisir un livre, écouter des histoires préparées préalablement par la bibliothécaire.
- **Avec la crèche** : Les enfants viennent une fois par mois pour écouter des histoires préparées pour eux par la bibliothécaire et choisissent des livres qu'ils emportent à la crèche. Ils viennent également le mercredi matin en autonomie avec leurs animatrices.
- **Avec la maison de retraite** : Un fonds spécifique en gros caractères ainsi que des livres lus ont été créés. Ces livres sont proposés par l'équipe en fonction des demandes des lecteurs. Un service de portage a été proposé. Ce service peut être étendu aux personnes empêchées.
- **Avec le centre de loisirs** : les enfants viennent deux fois par mois le mercredi matin pour écouter des histoires, lire des documents, jouer...

Toutes ces actions ont lieu, les mardis, mercredis et lundis.

Depuis quelques années la médiathèque propose aux différentes structures de la commune des animations « lecture ». Les structures peuvent demander des animations spécifiques en fonction de leur projet annuel (contes, kamishibai,....).

Les ouvertures au public ont lieu les mercredis de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h et samedis de 10 h 30 à 12 h. L'ouverture du vendredi soir a été supprimée.

Un lien avec le site de la mairie permet de relier la médiathèque à sa tutelle.

LE BUDGET DE L'ANNEE 2013

Achat de documents imprimés (Librairies Ombres Blanches, Tirelire)	2083.30
Fournitures d'entretien et petits matériels	740.82
Achats de documents sonores (Fnac)	493.54
TOTAL	3317.66

Les commandes en cours non facturées seront prises en compte sur le budget 2014. Le budget global de la médiathèque est de 4 000 euros par an.

Ce budget est conforme aux préconisations des services culturels de l'Etat pour le renouvellement du fonds des médiathèques. Ces préconisations sont d'environ 2 € par an et par habitant.

En plus du budget communal, la médiathèque reçoit des dons qui lui permettent d'enrichir son fonds. Les dons sont acceptés selon une charte pré-établie :

- les documents sont récents (moins de 5 ans),
- pour les documentaires, les informations doivent à jour,
- tous les documents sont en parfait état,
- pas de livres de poche (trop fragiles),

Lorsque nous n'acceptons pas les dons, nous proposons à nos adhérents de les déposer auprès d'autres structures.

LES STATISTIQUES

Chaque année, la médiathèque envoie à la Direction du Livre et de la Lecture un rapport complet sur ses activités. Ces statistiques concernent :

- Ses adhérents : nombre et catégorie adulte / jeunesse ;
- Ses acquisitions en nombre de documents et montant affecté par secteur.
- Ses animations et expositions,
- Ses partenariats...

Le rapport de cette année envoyé à la DLL a permis de constater que la médiathèque reste stable au niveau du nombre de ses adhérents.

La dynamique d'acquisition de nouveaux documents, la création de la ludothèque. Les jeunes fréquentent plus la médiathèque que les années précédentes.

En 2013 la médiathèque compte 671 adhérents dont 137 scolaires (534 non scolaires) soit environ 27 % de sa population (hors scolaires) et 33 % (avec les scolaires).

Ces données sont consultables sur le site internet www.culture.gouv.fr.

LES PROJETS

L'équipe de la médiathèque souhaite continuer à faire évoluer cette structure en proposant de nouvelles animations tout au long de l'année prochaine :

- tapis d'éveil à la lecture pour les tout-petits,
- création et continuité d'un comité de lecture,
- animation « heure du conte » pour les enfants le mercredi,
- lectures et animations pour les personnes âgées à la maison de retraite,
- expositions en partenariat avec la médiathèque départementale et/ou les associations de la commune.

Et, bien entendu, continuer les partenariats déjà mis en place avec les différentes structures et associations de la commune (écoles, crèche, centre aéré, ram...).

Enrichir le fonds de documents sonores et de documents imprimés grâce aux moyens mis à sa disposition par la commune.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2014

Le montant global calculé pour l'année 2014 est le même que l'année dernière et sera répartie selon les préconisations nationales.

Budget prévisionnel :

Achat de documents imprimés (Librairies Ombres Blanches, Tirelire,...)	2 000,00
Fournitures d'entretien et petits matériels	1 000,00
Achats de documents sonores (Fnac,...)	1 000,00
TOTAL	4 000,00

Véronique Calmettes

Responsable de la médiathèque